

Procès-verbal de l'assemblée des membres

sur la gouvernance de Concert'Action Lachine

Tenue le mercredi 29 mars 2017 de 13 h 30 à 16 h 30, à la Vieille Brasserie (2801, boulevard Saint-Joseph, Lachine).

Membres présents :

1. Shawn Bourdages - COVIQ
2. Daniel Chainey – Comité logement Lachine-LaSalle
3. Henri Chevalier – CDEC LaSalle-Lachine
4. Luc Chulak – Groupe des Aidants du Sud-Ouest
5. Carine Lavigueur – La P'tite maison de Saint-Pierre
6. France Ligez - Maison des jeunes l'Escalier de Lachine
7. Etienne Mailhot – ACEF du Sud-Ouest de Montréal
8. David Marshall – Revitalisation Saint-Pierre
9. Catherine Ménard – Le Relais populaire Inc.
10. Jean Paiement – CIUSSS ODIM
11. Valentina Poch – GRAME
12. Michel Primeau – TRAC
13. Luc Robillard – Arrondissement de Lachine

Personnes invitées :

1. Marie-Christine Brossard-Couture – CIUSSS ODIM
2. Claire Caillat - Concert'Action Lachine
3. Catherine Devost - Table de Concertation Jeunesse Lachine
4. Nathalie Gervais – CIUSSS ODIM
5. Phédia Gottot – Concert'Action Lachine
6. Nirina Raharison - La P'tite maison de Saint-Pierre
7. Naomi Thériault – Table de concertation petite enfance Dorval-Lachine

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée

Catherine Ménard, présidente du conseil d'administration de Concert'Action Lachine, souhaite la bienvenue à tous. Elle explique que le caractère plus formel de l'assemblée répond à un souhait formulé par les membres. Elle explique qu'un point « varia » a été ajouté à l'ordre du jour. Un tour de table de présentation est réalisé. Le quorum étant vérifié, elle propose l'ouverture de l'assemblée.

2. Élection d'un(e) président(e) et secrétaire d'assemblée

01-AG-2017-03-29

Il est proposé que Claire Caillat agisse à titre de secrétaire d'assemblée et Marie-Christine Brossard-Couture à titre de présidente d'assemblée.

Proposition de Catherine Ménard

Appuyée par Henri Chevalier

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Christine fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent y apporter des modifications. Aucune modification n'est demandée.

02-AG-2017-03-29

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

Proposition de David Marshall

Appuyée par Michel Primeau

Adoptée à l'unanimité

4. Mise en contexte

Phédia Gottot présente les membres du comité gouvernance : Luc Chulak, Henri Chevalier, Catherine Ménard, Lynn Thibault et Daniel Chainey. Ils ont été accompagnés par Marie-Christine et elle-même. Elle présente ensuite les principales étapes réalisées (sondage, rencontres du comité gouvernance, etc.) depuis la dernière assemblée portant sur la gouvernance, le 3 novembre 2016. Jean Paiement rappelle le mandat donné au comité lors de cette assemblée et les principaux éléments qui étaient ressortis de cet exercice de réflexion collective: recentrer le conseil d'administration sur un rôle légal, avoir une assemblée des membres qui soit le centre de la vie démocratique avec plus de pouvoir, et enfin, reconnaître et favoriser la contribution des comités/tables. Il informe également que le « comité stratégique », présenté à la dernière assemblée, a été rebaptisé « comité de liaison ».

5. Présentation de la proposition et questions de clarification

Tour à tour, les membres du comité font la lecture d'une partie du document « proposition : nouvelle structure de gouvernance de Concert'Action Lachine » ([cf annexe 1 : proposition : nouvelle structure de gouvernance de Concert'Action Lachine](#)), puis Catherine M. présente l'organigramme ([cf annexe 2 : proposition du nouvel organigramme de Concert'Action Lachine](#)). Ensuite, Marie-Christine accueille les questions de clarification et les dirige vers les membres du comité.

6. Discussion, modifications et adoption du bloc « Membres »

Marie-Christine rappelle que, tel que précisé dans le document, même si la démarche proposée est de procéder à l'adoption des « blocs »¹, la procédure d'adoption ne réfère pas à un choix formel du libellé. L'intention de procéder à une adoption est plutôt de s'entendre collectivement sur une intention de passer à l'étape suivante en respectant cette direction. En ce sens, à terme, les intentions sur lesquelles les membres se sont entendus collectivement seront traduites en des propositions de modifications aux règlements généraux, qui seront adoptées en conseil d'administration et soumises pour ratification en assemblée générale des membres.

¹ Chaque bloc correspondant à une ligne dans le tableau. Par exemple, le premier bloc est « membres ».

03-AG-2017-03-29

Suite aux échanges, il est proposé de remplacer « les dossiers collectifs » par « des dossiers collectifs » et d'adopter le bloc « membres » tel que modifié

Proposition de Shawn Bourdage

Appuyée par Jean Paiement

Adoptée à l'unanimité

7. Discussion, modifications et adoption du bloc « Assemblée des membres »

Un membre souligne que la section « liens avec les autres instances » ne présente pas de façon exhaustive l'ensemble des liens entre l'assemblée des membres et les autres instances. Par exemple, les liens entre l'assemblée des membres et le conseil d'administration n'y sont pas détaillés. Il faudra faire attention d'apporter toutes ces précisions dans les propositions de modification aux règlements généraux.

En lien avec la formulation « prendre position selon les pouvoirs qui lui sont accordés », un autre membre fait remarquer que cela peut laisser entendre que c'est une autre instance qui accorde des pouvoirs à l'assemblée des membres. Un membre du comité gouvernance précise que ce qui était entendu ici était plutôt « prendre position selon ses pouvoirs tels que définis dans les règlements généraux ».

04-AG-2017-03-29

Afin d'éviter toute confusion, il est proposé de modifier la phrase « prendre position selon les pouvoirs qui lui sont accordés » par « prendre position selon ses pouvoirs » et d'adopter le bloc « Assemblée des membres » tel que modifié.

Proposition de Michel Primeau

Appuyée par Étienne Mailhot

Adoptée à l'unanimité

8. Discussion, modifications et adoption du bloc « Conseil d'administration »

05-AG-2017-03-29

Après une discussion sur la composition du conseil d'administration, il est proposé de remplacer « tout administrateur doit être un membre actif de Concert'Action Lachine » par « tout administrateur doit être un membre de Concert'Action » et d'adopter le bloc « Conseil d'administration » tel que modifié.

Proposition de David Marshall

Appuyée par Luc Chulak

Adoptée à l'unanimité

9. Discussion, modifications et adoption du bloc « Comité de liaison »

David Marshall quitte l'assemblée pendant les discussions sur ce bloc.

Un membre rappelle qu'il ne suffit pas de faire des suivis; il est aussi important d'accorder un temps à l'évaluation de nos actions. En conséquent, « il centralise le processus de suivi du plan d'action » est remplacé par « il centralise le processus de suivi et d'évaluation du plan d'action ».

Les membres se questionnent sur la pertinence ou non d'imposer un quorum et un délai minimal pour l'avis de convocation alors que le Comité de liaison doit jouer un rôle opérationnel (plutôt que décisionnel). Cette question ne fait pas consensus, ce pourquoi une procédure formelle de vote est utilisée pour trancher la question.

06-AG-2017-03-29

Il est proposé de remplacer « Avis de convocation: 3 jours ouvrables minimum » par « à sa 1^{ère} rencontre, le comité se dote lui-même d'un délai pour donner un avis de convocation ».

Proposition de Daniel Chainey

Appuyée par Henri Chevalier.

Adoptée à la majorité (9 personnes pour, 1 personne contre et 2 abstentions).

07-AG-2017-03-29

Il est proposé de remplacer « le quorum est constitué des membres présents avec un minimum de 3 comités/tables » par « le comité de liaison se donne lui-même son quorum » et d'adopter le bloc « comité de liaison » tel que modifié (3 modifications).

Proposition de Carine Lavigueur

Appuyée par Daniel Chainey.

Adoptée à la majorité (9 personnes pour, 1 personne contre et 2 abstentions).

10. Discussion, modifications et adoption du bloc « Comité et Tables »

08-AG-2017-03-29

Il est proposé d'adopter le bloc « Comités et Tables » tel quel mais avec une motion qui demande au comité gouvernance de préciser le pouvoir de l'assemblée des membres.

Proposition de Michel Primeau

Appuyée par Étienne Mailhot

Adoptée à l'unanimité

11. Discussion, modifications et adoption du bloc « Concert'Enjeux »

Un membre souhaiterait que la notion de « chantier » soit précisée.

09-AG-2017-03-29

Il est proposé que la phrase « la personne assumant la direction de l'organisme et les membres de l'équipe participent à la planification des rencontres » soit complétée par « et aux rencontres » et d'adopter le bloc « Concert'Enjeux » tel que modifié.

Proposition de Carine Lavigueur

Appuyée par Valentina Poch

Adoptée à l'unanimité

12. Suites à donner à la démarche sur la gouvernance

La présidente d'assemblée demande si le travail qui a été accompli jusqu'à maintenant par le comité gouvernance satisfait les membres et si ces derniers sont confortables avec ce qui a été réalisé. Plusieurs personnes expriment leur satisfaction quant au travail accompli et une membre félicite le comité gouvernance et salue son travail. Elle reconnaît en effet qu'il n'y a pas eu de blocage de l'assemblée sur des enjeux majeurs de la proposition.

La présidente d'assemblée demande ensuite si le Comité est mandaté par l'assemblée pour travailler sur les modifications aux règlements.

10-AG-2017-03-29

Il est proposé que le comité gouvernance continue les travaux en tenant compte des orientations de l'assemblée des partenaires du 29 mars et qu'il commence un travail pour que ces décisions soient traduites en proposition de modification de règlements généraux.

Proposition de Jean Paiement

Appuyée par Shawn Bourdages

Adoptée à l'unanimité

Phédia précise ensuite que les modifications aux règlements ne seront pas présentées en assemblée générale annuelle, mais lors d'une assemblée générale extraordinaire à l'automne, lorsque le comité et les membres seront prêts. Un plan de transition sera cependant présenté à l'assemblée générale annuelle le 25 mai.

Marie-Christine résume les principaux sujets qui ont émergé lors de cette assemblée et qui devront être travaillés par le comité gouvernance:

- L'ajout éventuel d'un critère en lien avec le développement social pour être éligible comme membre de Concert'Action Lachine et la définition de la notion de développement social
- La possibilité pour les comités et tables de faire des propositions directement à l'assemblée des membres (ex : lettre d'appui)
- La précision du lien entre Concert'Action, les comités et tables et leurs contributions respectives.
- L'ajout d'un bloc « chantiers du plan d'action » dans le document « proposition : nouvelle structure de gouvernance de Concert'Action Lachine ».

13. Varia

Daniel Chainey du Comité logement Lachine-LaSalle fait la promotion d'un groupe de travail qui se développe à Montréal : le mouvement pour un transport public abordable. Ce mouvement défend un élargissement de la tarification sociale aux personnes démunies et recherche des appuis. Par ailleurs, il présente la campagne en cours du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU).



Luc Chulak du Groupe des Aidants du Sud-Ouest présente les nouveaux dépliants promotionnels de son organisation et la conférence de Chantal Lacroix qui aura lieu au mois de mai à Lachine.

Henri Chevalier de la CDEC LaSalle-Lachine sollicite les membres et les comités et tables en leur demandant leur appui au rapport déposé par la CDEC sur Lachine-Est. Ces derniers ont la possibilité d'appuyer le document en apposant leur logo. Henri rappelle que le document aura plus de poids s'il est appuyé par un plus grand nombre d'organisations.

Michel Primeau du TRAC informe qu'une demande pour bénéficier de travail de rue dans Lachine-Est et le Vieux-Lachine sera redéposée au mois de mai (la première demande ayant été refusée). Les nouvelles arriveront au mois d'octobre.

14. Levée de l'assemblée

11-AG-2017-03-29

Il est proposé de lever l'assemblée à 16h35.

Proposition de Luc Chulak

Appuyée par Jean Paiement

Adoptée à l'unanimité

Claire Caillat
Secrétaire d'assemblée

ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE DU 12 OCTOBRE 2017